La page des lecteurs-rédacteurs

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **1 (1955)**

Heft 11

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La page des Lecteurs-Rédacteurs

Un journal comme le nôtre se doit d'ouvrir très largement ses colonnes aux lecteurs. Nous nous proposons, dans les limites matérielles de notre mise en page et dans l'ordre d'importance des collaborations professionnelles qui sont appelées à donner au *Messager* un caractère éminemment journalistique, de publier lettres, articles, informations émanant de ceux qui, en nous lisant, nous donnent la preuve de leur attachement et en nous écrivant éventuellement, nous marqueraient le désir de faire de cette page, selon nos vœux, une tribune des lecteurs.

De Madame Marguerite Yerta-Méléra dont l'œuvre de mémorialiste, d'écrivain et de romancier est connu et apprécié tant en Suisse qu'en France, une longue et très courtoise lettre d'où nous extrayons un passage qui — pourquoi ne pas l'avouer — nous chagrine bien un peu.

« ... Je vous dirai que je trouve le livre suisse traité en France avec une grande nonchalance. Personne ne s'occupe de le lancer ou le pousser, il est même toujours compliqué de se le procurer. Qu'au moins les Suisses de Paris s'y intéressent! ».

Le livre suisse ne nous résulte pas traité avec une telle nonchalance, de plus il est aisé de se procurer n'importe quel ouvrage suisse au Centre de Documentation et Diffusion du Livre Suisse, 57, rue de l'Université, Paris (7e) Les Suisses de Paris le savent bien...

De Madame Lantier, sympathique lectrice du Messager :

« Messieurs,

Je crois me souvenir d'avoir lu dans votre journal l'adresse d'un charcutier suisse. Je ne l'ai malheureusement pas notée.

Je serai heureuse d'avoir un fournisseur de viande des Grisons, saucisses blanches de toutes les spécialités du pays.

Ne serait-ce pas abuser de votre amabilité que de vous demander cette adresse? »

. . . . . .

Mais certainement pas, chère Madame, vous n'abusez nullement, nous nous faisons un plaisir de vous adresser sous pli le nom et l'adresse que vous nous demandez.

De Madame S. Batignot, sympathique lectrice du Messager :

« Monsieur,

Ayant 1 renseignement à demander au sujet du Pestalozzi j'écrivais au Cercle Commercial Suisse (même adresse) et y ajoutant quelque remarque au sujet du mensuel et une 2e demande de renseignement pensant que ce qui n'intéressait pas le C. C. S. serait communiqué à qui de droit et que peut-être tout se tenait..... (un mot illisible) le C. C. S. a répondu à la première demande et me prie d'en référer au service intéressé. Je ne pouvais imaginer que ce fut si compartimenté; que de faux-frais pour vous et nous.

La colonie envisage-t-elle un voyage collectif pour les enfants désirant passer leurs vacances de Noël en Suisse.

Mes parents habitant Montreux voudraient avoir un trio pour les fêtes : 2 filles, 1 garçon = quinze, onze et neuf ans et demi, aussi cela m'intéresse-t-il.

J'aurais bien voulu assister au concert au profit de l'hôpital, l'heure m'en empêche hélas.

Qu'est-ce qu'une castagnata?

Ancienne éclaireuse suisse votre rubrique scoute m'est agréable.

Dommage que des tournures impropres fleurissent dans l'article de tête et celui sur Motta; les nouvelles du pays donnent l'impression d'être vues du *dehors* Merci d'avance. »

Nous espérons que vous ayez, chère Madame, à l'heure actuelle les renseignements n° 1 et 2. Vos remarques au sujet du mensuel nous intéressent, nous vous en remercions, continuez. Pour le trio espéré à Montreux, deux filles, un garçon = quinze, onze et neuf ans et demi, malheureusement il n'est pas prévu de voyage collectif d'enfants de la colonie pour les vacances de Noël en Suisse. Renseignements courtoisement fournis par le Bureau des Chemins de Fer Suisses et par la Société Suisse de Bienfaisance. Vous voyez que vous aviez raison de croire que tout se tient, et que nous ne ménageons pas nos faux-frais deux coups de téléphone. A présent, une castagnata, c'est une réunion amicale en langage familier tessinois on se réunit et l'on bavarde tout en mangeant des marrons rôtis et buvant un verre de clairet... Il nous est agréable que notre rubrique scoute vous soit agréable. Pour ce qui est de ces tournures impropres qui fleurissent dans l'article de tête et celui sur Motta, y en avait-il 1, 2 ou 3? La rédaction du *Messager* étant à Paris, où nous parviennent les nouvelles du pays, il nous est extrêmement difficile de ne pas donner l'impression que ces mêmes nouvelles nous parviennent autrement que du *dehors*. Nous veillerons cependant à l'avenir à ce que toute nouvelle venant du dehors soit immédiatement adaptée à la vue par dedans. Continuez, chère Madame, à nous lire aussi attentivement, nous en ferons autant pour vous. Merci d'avance.

Un lecteur de Schaffhouse :

QUE FONT-ILS QUAND UN BALLON « CREVE »?

L'Américain le jette et achète un neuf.

L'Anglais le porte à faire réparer.

L'Allemand étudie le manuel du parfait « ersatz ».

Le Russe s'y taille cinq paires de semelles.

Le Français « rouspète » auprès de ses dirigeants.

L'Italien, ou l'Américain du Sud, en rend responsable l'arbitre.

L'Ecossais jure de ne plus jamais jouer au ballon.

Et le Suisse? On convoquera une assemblée générale au Burgenstock qui nommera une commission spéciale à laquelle incombera la mission de procéder à son **remplacement.**

Le Messager.